



Contacts :

Pascal Cuny, ONF
Cameroun – Chef de
projet
onfcameroun@gmail.com

Raphaël Njoukam, ONF
Cameroun – Assistant
technique
rnioukam@yahoo.fr

Jérôme Maurice, ONF
International – Assistant
technique
jerome.maurice@onf.fr

Projet « Un Parisien un arbre » de la Ville de Paris au Cameroun

**Note de bilan de la première phase du projet
(2007-2011)**



Comité de pilotage, Foumban – 7 et 8 Décembre 2011 1

1. Présentation du projet

Constat initial : Des populations démunies face à un environnement menacé

Les communes de Foumban et Tonga se situent dans la région des Hauts Plateaux à l'Ouest du Cameroun, entre 1100 et 1600 mètres d'altitude, sur les bassins versants respectivement du Mbam et du Noun. Les sols, en majorité de type ferrallitique, sont pauvres en matière organique, en azote et en bases. Ils sont aussi fortement érodables. L'écosystème original est la forêt tropicale humide. La pression anthropique a progressivement transformé ces forêts en savanes, dont 80% des ressources ligneuses constituent la principale ressource énergétique des populations locales. Faiblement arborés, ces pâturages sont régulièrement brûlés par les éleveurs itinérants en vue de régénérer le fourrage. Vestiges du passé écologique de la région, il subsiste des forêts galeries le long des cours d'eau : elles sont sources de bois, de protéines animales, de fourrage, de fruits, de condiments, de rotin, de pharmacopée locale... Avec l'extension des zones de cultures aux zones de bas-fonds et leur surexploitation, ces forêts galeries se dégradent et disparaissent peu à peu.



Sur le plan socio-économique, ces forêts naturelles ne peuvent plus satisfaire la demande locale en bois (énergie, construction et artisanat). Le prix du bois augmente et les temps de parcours pour la collecte du bois, essentiellement la tâche des femmes, sont de plus en plus longs. Certaines espèces locales particulières, comme le *Polyscias fulva* utilisé dans l'artisanat, ont fortement régressé. Les conséquences sur le plan environnemental sont également fortes : les sols sont dégradés et érodés, la biodiversité est appauvrie et les stocks de carbone sont faibles.

2. Objectifs du projet

Partant de ce constat alarmant, le projet « Un parisien un arbre » s'est fixé comme objectif dès 2007 de générer des bénéfices environnementaux tangibles (augmentation du couvert forestier, amélioration de la biodiversité, protection des sols et lutte contre l'érosion, séquestration de carbone) tout en contribuant à la satisfaction des besoins des populations des communes (production de bois énergie, bois de service, fruits et produits forestiers non ligneux).

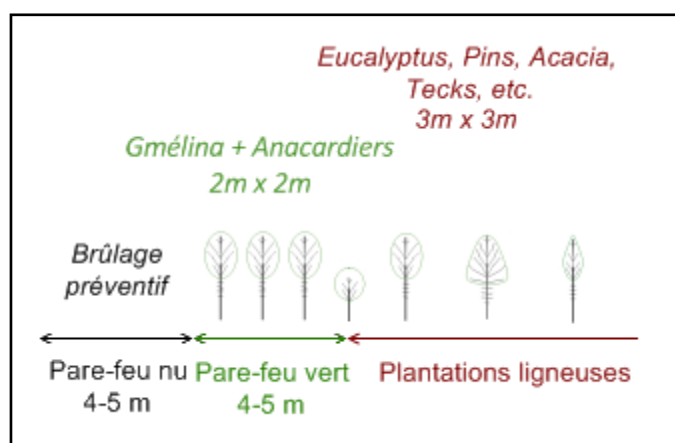
Pour réaliser ces objectifs, le projet est intervenu dans trois domaines d'activités complémentaires : le reboisement, la promotion des technologies économes en bois-énergie (foyers améliorés) et la promotion des techniques de gestion durable des forêts naturelles.

Dès le début du projet, la volonté était forte pour faire des plantations forestières un puits de carbone biologique dans le but d'atténuer les effets du changement climatique tout en garantissant le développement socio-économique des communes.

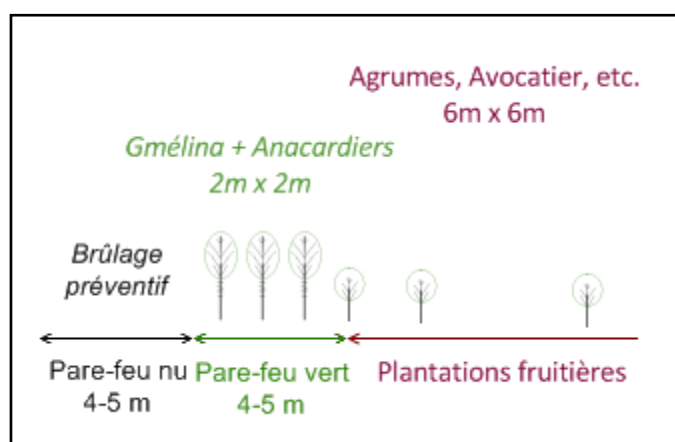
3. Résultats du projet

Les principaux résultats du projet : développement local durable et lutte contre les changements climatiques.

Caractéristiques des parcelles ligneuses et des parcelles fruitières



Plantation à vocation de production de bois –
Parcelle type 1



Plantation à vocation de production de fruits –
Parcelle type 2

- *Initiation d'une dynamique locale de gestion durable des ressources naturelles* (reboisement, foyers améliorés) : le projet a permis d'initier une dynamique positive de gestion des ressources naturelles en tentant de répondre à des enjeux forts de développement local. A titre d'exemple, les femmes de Fouban se sont réunies autour d'une initiative commune intitulée « Projet de développement et renforcement de l'utilisation des foyers améliorés, et de protection de l'environnement ». Elles s'engagent pour que les artisans forgerons bénéficient d'une formation professionnelle, pour développer la production et la commercialisation des foyers améliorés et sensibilisent les populations de la région à l'utilisation de ces foyers.
- *Création d'un capital naturel valorisable dans le temps par les communautés* (bois, fruits, produits forestiers non ligneux) : un espace forestier géré durablement répond en tout ou partie à des besoins locaux en produisant des ressources renouvelables.
- *Séquestration de carbone dans les plantations et lutte contre l'effet de serre* : les démarches nécessaires ont été effectuées pour préparer l'enregistrement du projet auprès du Comité exécutif du Mécanisme pour un Développement Propre dans le cadre de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

- *Création d'emplois locaux et structuration de la filière reboisement* : les GIC (Groupements d'Initiative Commune), responsables de la production des plants, de la plantation des arbres et du suivi des plantations, accumulent un savoir-faire local essentiel pour la promotion des reboisements locaux.
- *Amélioration du niveau de vie* : A Tonga, les membres des deux GIC (pépinière et plantation) se sont achetés chacun une moto qui est utilisée sous forme de mototaxi en période d'inactivité au sein du projet. Un autre délégué remplissant par ailleurs les fonctions d'Imam a réussi à financer des travaux dans sa mosquée grâce au revenu tiré de ses activités dans le projet.
- *Augmentation du taux de scolarisation dans le secondaire* : Les travaux d'entretiens qui ont lieu en début d'année scolaire permettent à la plupart des travailleurs de payer la scolarité de leurs enfants étudiant dans le secondaire. L'argent des entretiens sert à couvrir cette dépense, un hectare défriché correspondant environ aux frais de scolarité d'un enfant. Pendant les vacances, certains élèves travaillent au sein du projet pour s'acheter les fournitures scolaires pour la rentrée.

Le projet en quelques chiffres :

200 ha reboisés – pour un objectif de 1000 ha

Production de bois attendue sur 30 ans : environ
 20 000 m³ de bois énergie, 125 000 perches et poteaux et
 15 000 grumes pour le bois d'œuvre toutes essences confondues.

Émissions pour la mise en place d'un hectare de plantation : 0,5 tonnes de CO₂ par hectare.

Ratios coûts à l'arbre/à l'hectare : 1,82 € par arbre sur 4 ans hors assistance technique internationale

Environ 30 000 hommes-jours de travail générés de 2008 à 2011.

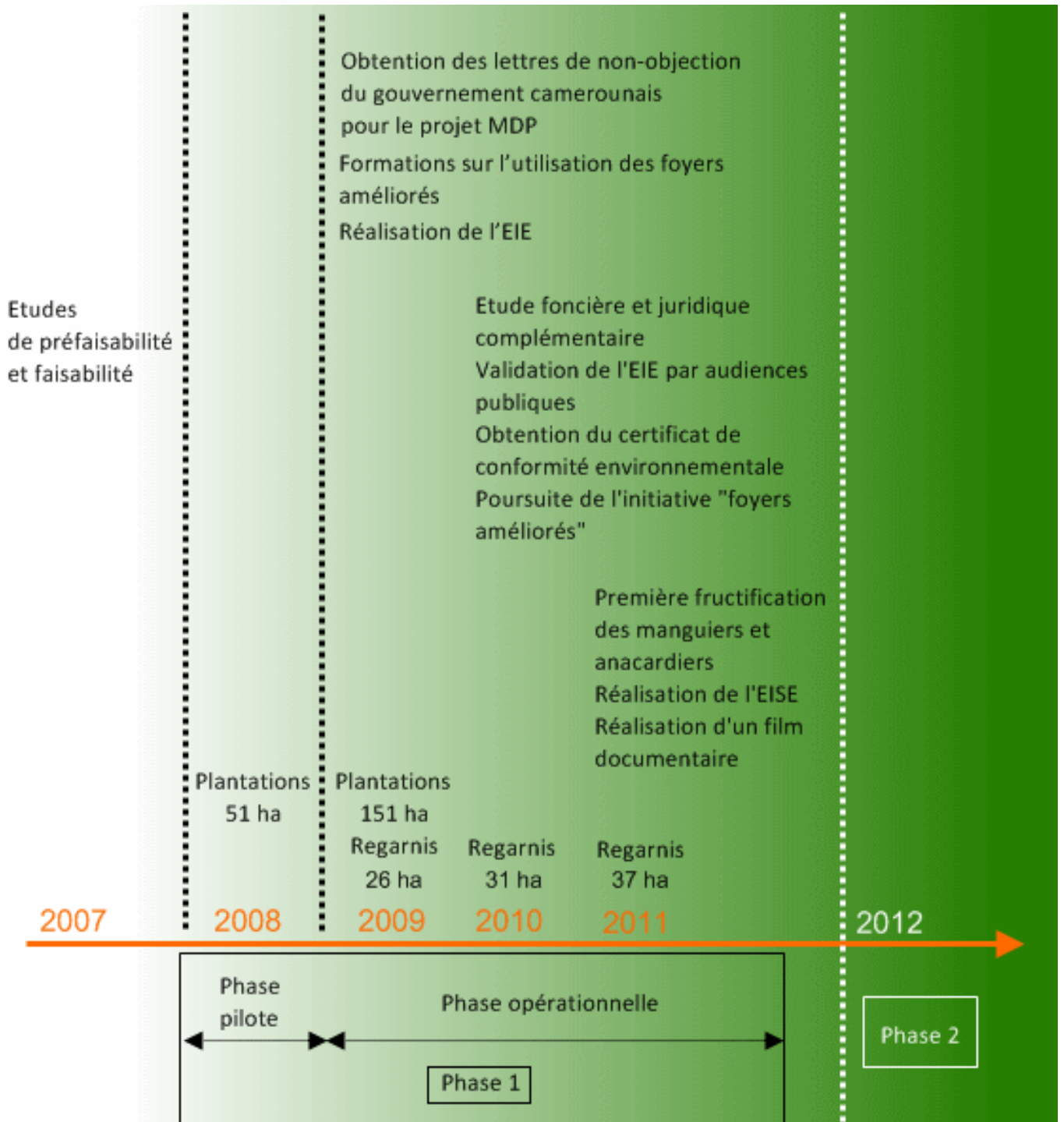
- *Implication des communautés dans les décisions affectant leur environnement* : la participation des populations au projet est un élément fondamental depuis le départ. Le projet organise des consultations publiques fréquemment, sous forme d'audiences publiques ou de consultations individuelles.
- *Accompagnement du processus de décentralisation de la gestion forestière* : les communes sont appuyées dans leurs démarches visant à la création des forêts communales. Le transfert de gestion des plantations est amorcé avec elles.

4. Limites actuelles du projet













































- Faute de contrat clair engageant les communes, ainsi que de moyens humains et financiers conséquents, l'implication des communes reste limitée. Seule, une convention avait été signée entre ONF International et l'ACFCAM (années 2008 et 2009). L'appui des communes est pourtant fondamental pour rappeler aux usagers de la future forêt communale l'importance de la gestion quotidienne des plantations : vigilance accrue contre le feu en période sèche, disponibilité de la main d'œuvre et démarrage des travaux en temps et en heure, etc. Les communes doivent mieux prendre en main l'avenir de leurs forêts communales, sans quoi les efforts consentis jusqu'ici seront vains.

- Bien que le projet ait contribué au développement d'une filière forestière locale, par l'intermédiaire de la structuration des GIC, force est de constater un manque de professionnalisation de la part de certains d'entre eux. En témoigne, les problèmes récurrents de feux non contrôlés, de retard dans l'exécution des travaux et la taille considérable de surfaces regarnies depuis le début du projet (au total, 94 ha soit les 55 % de la surface reboisée !). Fort heureusement, et il faut le souligner, certains GIC sont au contraire une véritable source de satisfaction et représentent des atouts certains pour le projet.
- Nous avons pu constater une appropriation limitée des plantations par les communautés, essentiellement du fait du statut communal des reboisements. Dans l'esprit des gens, la forêt communale appartient à la commune, et la notion d'usagers est quasi inexistante. Pour y remédier, un effort de communication du projet et des mairies vers les populations doit être effectué en ce sens.
- La participation des populations au projet reste limitée aux études ponctuelles menées au cours du projet (EIE, audiences publiques, évaluation du projet etc.). On observe surtout la primauté des élites traditionnelles et des élus dans le processus de prise de décisions affectant pourtant l'ensemble de la population.
- Aujourd'hui, le processus d'enregistrement du projet auprès du Comité exécutif de la CCNUCC est freiné pour des raisons d'ordre institutionnel inhérentes au contexte camerounais (non enregistrement de la définition de la « forêt » au SE-CCNUCC). De plus les moyens financiers du projet sont limités, ce qui a limité la surface totale des plantations, et réduit le recours à de l'expertise complémentaire.
- Enfin, indépendamment de la volonté de l'ensemble des partenaires du projet, l'obtention de certains documents officiels relatifs à la création des forêts communales (bornage, titre foncier, autorisations, etc.) prend beaucoup de temps, comme ailleurs au Cameroun.

5. Historique du projet « Un parisien, un arbre »



Espèces utilisées pour le reboisement et leurs utilisations (Foumban et Tonga)

Nom scientifique	Nom commun	Utilisations	Surfaces plantées (ha)
<i>Acacia mangium</i>	Acacia - photo 3	  	15,6
<i>Azadiracta indica</i>	Neem	 	2,1
<i>Canarium schweinfurthii</i>	Aiélé	 	2,5
<i>Cassia siamea</i>	Cassia	  	12,6
<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	-	  	30,2
<i>Eucalyptus saligna</i>	-	  	
<i>Gmelina arborea</i>	Mélina - photo 2	  	20,3
<i>Pinus caribaea</i>	Pin caraïbes- photo 5	  	23,9
<i>Pinus kesiya</i>	-	  	
<i>Polyscias fulva</i>	Polyscias	  	3,7
<i>Tectona grandis</i>	Teck- photo 4	 	40,8
<i>Anacardium occidentale</i>	Arbre à cajous- photo 1	 	20,8
<i>Citrus aurantifolia</i>	Limettier	 	
<i>Citrus grandis</i>	Pamplemoussier	 	
<i>Citrus limon</i>	Citronnier	 	
<i>Citrus reticula</i>	Mandarinier	 	
<i>Mangifera indica</i>	Manguier	 	
<i>Persea americana</i>	Avocatier	 	
Total			172,5



: Bois énergie



: Bois de services, d'œuvre et d'artisanat



: Stockage de carbone et lutte contre les changements climatiques



: Produits forestiers non ligneux



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5

6. Perspectives de développement du projet

- Conscient de ces résultats et de ces limites, le projet est entré dans une nouvelle phase, celle de la consolidation des acquis. Il souhaite poursuivre ses efforts de reboisement, de promotion des technologies économes en bois-énergie et de promotion de la gestion durable des forêts.
- Sans déroger à ses principes fondateurs, le projet souhaite développer de nouvelles activités comme le développement de l'arboriculture fruitière, l'appui au développement des filières de production et de conservation des fruits, la sensibilisation environnementale dans les écoles, l'aménagement forestier et la gestion durable de la Réserve forestière de la Mélap et le développement des reboisements privés.
- Ces activités font l'objet de recherche de financements et nous espérons qu'elles porteront leurs fruits dès 2012.